



INTERREG IVB

INTERREG IV B Europe du Nord Ouest (ENO)

Les axes prioritaires et leurs objectifs

Axe 1 : Développer l'économie du savoir de l'ENO en tirant partie de notre capacité d'innovation (86.5 M€ FEDER)

- **Objectif 1**
Promouvoir l'esprit d'entreprise et faciliter la transformation des innovations et du savoir en produits, en processus et services (commercialisables) qui renforcent la compétitivité de l'ENO.
- **Objectif 2**
Développer de nouveaux noyaux de croissance et réseaux de PME et renforcer ceux qui existent en tirant partie des potentiels endogènes des villes et des régions de l'ENO.
- **Objectif 3**
Utiliser et améliorer la coopération territoriale afin de renforcer le cadre territorial et institutionnel pour l'innovation et le transfert du savoir au sein de l'ENO

Axe 2 : Gestion durable des ressources naturelles et des risques naturels et technologiques (86.5 M€ FEDER)

- **Objectif 1**
Promouvoir une approche durable et innovante quant à la gestion des ressources naturelles, y compris l'eau, les paysages, la biodiversité, l'énergie et la gestion des déchets.
- **Objectif 2**
Promouvoir une approche innovante vis-à-vis de la gestion du risque et de la prévention, en particulier dans la gestion de l'eau (les effets de la concentration élevée des activités humaines dans des régions côtières et les vallées fluviales, les impacts de l'élévation du niveau de la mer sur les zones côtières et les risques d'inondation, l'environnement marin) dans le contexte du changement climatique.
- **Objectif 3**
Promouvoir une approche transnationale et territoriale vis-à-vis de l'amélioration de la qualité de la terre, de l'eau et de l'air en vue de minimiser les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la pollution sonore.

Axe 3 : Améliorer la desserte en ENO en faisant la promotion du transport intelligent et durable et des solutions de TIC (88 M€ FEDER)

- **Objectif 1**
Gérer la croissance du transport par l'optimisation de la capacité de l'infrastructure de transport (uni-modal) existante à la fois pour le transport de passager et de marchandise.

- *Objectif 2*
Pour soutenir des actions stratégiques multimodales innovantes et efficaces ainsi que des systèmes inter-exploitablement efficaces sur terre, en mer et dans les airs.
- *Objectif 3*
Développer des approches innovantes de l'utilisation des TIC afin d'améliorer la desserte en incluant des approches visant à réduire le besoin de se déplacer et à remplacer la mobilité physique par l'activité virtuelle à la fois pour la mobilité des passagers et le transport des marchandises.

Axe 4 : Promouvoir des communautés fortes et prospères au niveau transnational (69 M€ FEDER)

- *Objectif 1*
Promouvoir les actions transnationales qui vont améliorer la performance économique et sociale des villes de grande et moindre importance y compris le potentiel économique des atouts locaux et régionaux.
- *Objectif 2*
Identifier et développer des actions collectives qui vont améliorer la qualité environnementale et l'attractivité des grandes et des petites villes y compris l'exploitation durable du patrimoine culturel, du tourisme, de l'économie créative, des pratiques énergétiques innovantes et durables.
- *Objectif 3*
Promouvoir des réponses transnationales face aux impacts de l'évolution démographique et de la migration sur le territoire de l'ENO.

La zone éligible de coopération

Pour connaître les zones éligibles, téléchargez la [carte](#) du programme transnational Europe du Nord Ouest.

Bénéficiaires

Les autorités nationales, régionales et locales, y compris les départements de secteur et les agences publiques liées, en particulier celles qui contribuent au processus de développement territorial (transports, environnement, développement régional, agriculture, etc.), entités et partenariats transnationaux, universités, instituts de recherche et développement, organisations non gouvernementales.

Les sociétés privées (PME, jeunes entreprises, bureaux-conseils etc.) peuvent participer en tant que partenaires d'un projet et non chef de file.

Dotation

350 millions d'euros de FEDER.
Taux d'intervention FEDER sur les projets : 50%

Appels à projets

Les candidatures sont à soumettre au Secrétariat Technique Conjoint, auprès de la Région Nord-Pas-de-Calais, autorité de gestion du programme.

Contacts et informations pratiques

Région Basse-Normandie

Service Affaires européennes et Coopération territoriale

02 31 06 96 66

regioneurope@crbn.fr

Secrétariat Technique Conjoint (STC) du programme :

NWE Secretariat

"Les Arcuriales"

45 rue de Tournai

Entrée D

59000 LILLE

Tél.: 03 20 78 55 00

Fax: 03 20 55 65 95

nwe@nweurope.org

Point d'information du programme pour la France

Région Nord Pas-de-Calais

Marie Prévost

Centre Rihour

155 Boulevard Hoover

59000 Lille

Tel : 03 28 82 70 73

Fax : 03 28 82 70 55

m.prevost@nordpasdecals.fr

Site du programme : www.nweurope.eu